

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 05376

Numéro SIREN : 492 402 128

Nom ou dénomination : B.F. AUDIT PARTENAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006650

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BF AUDIT PARTENAIRES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		23 AVENUE DE FOLMEYROL 69300 CALUIRE ET CUIRE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 9 2 4 0 2 1 2 8 0 0 0 3 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/06/2017	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé	(I) AA					
	Frais d'établissement *	AB			AC		
	Frais de développement *	CX			CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			AG		
	Fonds commercial (1)	AI			AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		2 885	AM	2 885	
	Terrains	AN			AO		
	Constructions	AP			AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	16 619		AU	3 947	12 672
	Immobilisations en cours	AV			AW		
	Avances et acomptes	AX			AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT		
	Autres participations	CU			CV		
	Créances rattachées à des participations	BB			BC		
	Autres titres immobilisés	BD			BE		
Prêts	BF			BG			
Autres immobilisations financières*	BH	2 000		BI		2 000	
TOTAL (II)		BJ	21 505	BK	6 832	14 672	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	497 351	BY	13 997	483 354	
	Autres créances (3)	BZ	113 194	CA		113 194	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	143 710	CE		143 710	
Disponibilités	CF	784 742	CG		784 742		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 314	CI		3 314	
	TOTAL (III)	CJ	1 542 313	CK	13 997	1 528 316	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 563 818	IA	20 829	1 542 988	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières petites	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Greffier du Tribunal de Commerce de Lyon : dépôt n° 6650 en date du 19/03/2018

Designation de l'entreprise		SAS BF AUDIT PARTENAIRES	
Néant			
Exercice N			
DA	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000 €)	100 000	
DB	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
DC	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)		
DD	Réserve légale (3)	10 000	
DE	Réserves statutaires ou contractuelles		
DF	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
DG	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	469 275	
DH	Report à nouveau		
DI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	173 452	
DJ	Subventions d'investissement		
DK	Provisions réglementées *		
DL	TOTAL (I)	752 727	
DM	Produit des émissions de titres participatifs		
DN	Avances conditionnées		
DO	TOTAL (II)		
DP	Provisions pour risques		
DQ	Provisions pour risques et charges		
DR	TOTAL (III)		
DS	Emprunts obligataires convertibles		
DT	Autres emprunts obligataires		
DU	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
DV	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	1 302	
DW	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 840	
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	536 156	
DY	Dettes fiscales et sociales	173 824	
DZ	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
EA	Autres dettes	22 050	
EB	Produits constatés d'avance (4)	50 087	
EC	TOTAL (IV)	790 261	
ED	Ecart de conversion passif*		
EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 542 988	
1B	Ecart de réévaluation incorporé au capital		
1C	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
1D	Ecart de réévaluation libre		
1E	Réserve de réévaluation (1976)		
1F	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		
1G	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
1H	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	783 421	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BF AUDIT PARTENAIRES				Néant		*	
		Exercice N		Total			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	1 300 896		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	1 300 896		
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	4 099		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	20 733		
	Autres produits (1) (11)			FQ	5 367		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 331 097		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	716 751		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	6 159		
	Salaires et traitements*			FY	255 850		
	Charges sociales (10)			FZ	76 291		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	2 529	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	12 297	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	29 237			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 099 117		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	231 980		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	8 482		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	8 482		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	8 482		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	240 462		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BF AUDIT PARTENAIRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 1 542 989 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 173 453 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/09/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.





Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Credit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 679 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Règles et méthodes comptables

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 175		1 290	2 885
Immobilisations incorporelles	4 175		1 290	2 885
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 201	11 324	7 905	16 620
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 201	11 324	7 905	16 620
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 000			2 000
Immobilisations financières	2 000			2 000
ACTIF IMMOBILISE	19 377	11 324	9 195	21 505



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 324		11 324
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice		11 324		11 324
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 905		7 905
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 905		7 905
Total				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 175		1 290	2 885
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 175		1 290	2 885
Immobilisations corporelles	9 323	2 529	7 905	3 947
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
ACTIF IMMOBILISE	13 498	2 529	9 195	6 832



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 615 861 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 000		2 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	497 352	497 352	
Autres	113 195	113 195	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 314	3 314	
Total	615 861	613 861	2 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	33 173
ORG SOC PROD.A REC.	333
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	7 659
ORG.BANC.PROD.A RECEVOIR	5 775
Total	46 941





Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobiliations incorporelles				
Immobiliations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	22 433	12 298	20 733	13 998
Total	22 433	12 298	20 733	13 998

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

Montant	PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	TOTAL
13 998	13 998	13 998

 **Notes sur le bilan****Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.





Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 783 421 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	536 157	536 157		
Dettes fiscales et sociales	173 824	173 824		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 353	23 353		
Autres dettes (**)	50 087	50 087		
Produits constatés d'avance				
Total	783 421	783 421		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 303 euros.

Charges à payer

Montant	
Fourn. fac non parvenues	491 657
Dettes prov. pour congés	20 694
Pers aut. ch. à payer	20 850
Org. soc. ch. à payer	16 620
Etat charges à payer	3 146
Clients avoirs à établir	9 060
Div. charges à payer	2 000
Total	564 027

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.AVANCE	3 314		
Total	3 314		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	50 087		
Total	50 087		





Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Credit d'impôt compétitivité et emploi

Autres informations

BF AUDIT PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 23, Avenue de Poumeyrol
Bâtiment C , 69300 CALUIRE ET CUIRE
492 402 128 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 173 452,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	173 452,66 euros
A titre de dividendes	120 000,00 euros
Soit 12,00 euros par action	
Le solde	53 452,66 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 522 727,72 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} janvier 2018.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 51 060,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 68 940,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques



fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que les revenus distribués feront l'objet d'un prélèvement à la source dans les conditions qui résulteront du vote définitif de la loi de finances pour 2018 et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

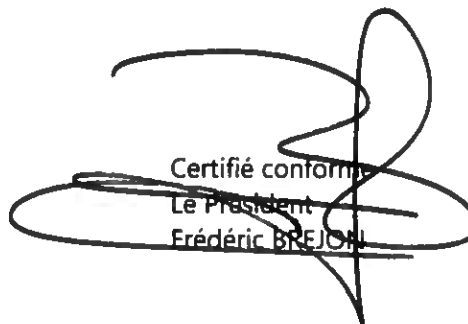
Il appartiendra à chacun des bénéficiaires de déterminer le moment venu les modalités d'imposition pour lesquelles il optera, considération prise du choix qui sera ouvert par les textes en vigueur au jour de la mise en paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Portion ouvrant droit à abatement	Portion n'ouvrant pas droit à abatement
30.06.2014	110.000 €	82 500 €	27 500 €
30.06.2015	120.000 €	78.000 €	42.000 €
30.06.2016	120.000 €	51.060 €	68.940 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.


Certifié conforme
Le Président
Frédéric BREJON